



Monsieur **ABARHEN Brahim**

Consultant et conseiller auprès des organismes nationaux et internationaux en matière des Finances Publiques, les marchés publics, la gestion budgétaire, la fiscalité et comptabilité
 Ex-Inspecteur divisionnaire à l'Administration Centrale du Ministère de l'Economie et des Finances (TGR)

❖ **Objectif de la formation**

- Connaître et maîtriser les principales dispositions fiscales de la loi de finances au titre de l'année 2026

❖ **Contenu du programme de la formation**

La formation s'articule autour des axes suivants :

- Mesures spécifiques à l'IS
- Mesures spécifiques à l'IR
- Mesures spécifiques à la TVA
- Mesures spécifiques aux droits d'enregistrement et de timbre
- Mesures communes à l'IR et à l'IS
- Mesures communes à l'IS et à la TVA
- Etudes de cas.

❖ **Frais d'inscription en présentiel et à distance**

Frais d'inscription en présentiel	Frais d'inscription à distance
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1200 Dh (HT) pour les sociétés et administrations ➤ 840 Dh (TTC) pour les particuliers ➤ 480 Dh (TTC) pour les doctorants et étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 600 Dh (HT) pour les sociétés et administrations ➤ 480 Dh (TTC) pour les particuliers ➤ 240 Dh (TTC) pour les doctorants et étudiants

❖ **Informations complémentaires**

- Le CFEE est certifié par le Ministère de l'Inclusion Economique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences sous le numéro de série : 5/10/2025/5/3/DFP/DFMP.
- Les frais d'inscription comportent une documentation complète en version électronique, le déjeuner du midi et la pause-café pour les participants en présentiel.
- Tous les participants recevront une attestation de formation.
- Une inscription n'est définitive que si « CFEE » reçoit, au moins 48h avant la date de la formation, un virement sur son compte bancaire (en bas de cette page) ou un Bon de Commande ferme.
- « CFEE » se réserve le droit d'apporter, en cas de nécessité, des modifications relatives au déroulement de la Formation.